

Nombre de
Membres en
Exercice
15

Présents
11

Votants
11

Date de la
Convocation
21/08/2026

OBJET DE LA
DELIBERATION

N° 2026/07/06

**Réaménagement des
gîtes 4 et 5 en un
gîte de 12 personnes**

**Contrat de maîtrise
d'oeuvre**

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 27 AOUT 2026

L'an deux mil vingt six, le vingt sept août
à vingt heures trente
Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de
ses séances, sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BROCARD
Béatrice, FAVARON Jacques, BLACHON Daniel, CAREL Katia,
FERREOL Thomas, RIEU Sébastien, TORRES Edith, SOUQUE
Philippe.

EXCUSES : BONELLO Maryline, MELLADO Nicolas.
PATOUILLARD Emilie, RIBOUAT Valérie.

Madame Katia CAREL a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que par délibération
en date du 1^{er} octobre 2025, il avait été décidé d'attribuer le marché de
maîtrise d'œuvre, pour le projet d'aménagement du gîte de 12
personnes, au bureau d'études W-architectes.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le contrat de
maîtrise d'œuvre qui suite à l'avant-projet et à l'estimation des
travaux d'un montant de 241 000,00 € décide d'appliquer un taux de
rémunération à 11,50 %.

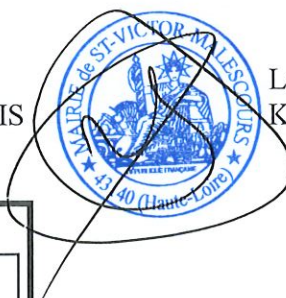
Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et délibéré :

- **APPROUVE** le contrat de maîtrise d'œuvre et le tableau de répartition de l'ensemble des cotraitants.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Yves BOMPUIS

La secrétaire de séance,
Katia CAREL



AR Prefecture

043-214302275-20260827-2026_07_06-DE
Reçu le 10/09/2026